

ment par environ 75 millions, ce qui portera à environ 325 millions le total disponible en espèces, abstraction faite du produit des ventes d'obligations de l'État provisoirement inscrites à notre compte de placements en valeurs. De fait, pour cette année, les ventes imputables sur ce compte se sont élevées jusqu'ici à 445 millions de dollars.

Bien entendu, nous avons besoin d'une partie importante de notre avoir liquide en espèces pour les prêts, avances et placements autorisés par des lois et inscrits dans nos livres à titre d'éléments d'actif productif. Nous devons nous borner à des prévisions approximatives quant à la somme probable en espèces qu'exigeront certains de ces débours, y compris les prêts visant le logement, les prêts aux anciens combattants et aux cultivateurs, ainsi que les prêts au National-Canadien et à d'autres sociétés d'État. Pour l'année financière courante, j'estime présentement que, compte tenu des remboursements applicables à des prêts ou avances précédemment effectués, nous aurons à faire un débours additionnel net d'environ 165 millions de dollars à ces fins. Toutefois, je ne voudrais pas même hasarder une conjecture quant à la somme en espèces que nous devons trouver pour le financement de notre excédent d'exportation de l'année; d'une façon générale, j'entends par "excédent d'exportation" notre excédent total au compte international. A ce propos, nous devons, bien entendu, financer les prélèvements courants (10 millions de dollars par mois) effectués par le Royaume-Uni à même son crédit, moins les remboursements applicables à d'autres crédits d'exportation antérieurement accordés, et nous devons aussi fournir des ressources en espèces à la Commission de contrôle du change étranger pour le financement de toute addition à nos réserves d'or et de dollars américains résultant de nos diverses transactions au compte international. Ce ne sera qu'après avoir pourvu à tous ces besoins extra-budgétaires que nous pourrions affecter des ressources en espèces à la réduction de notre dette courante.

Je profite de l'occasion pour signaler brièvement le succès remarquable que le Gouvernement a obtenu dans le financement qu'il a opéré jusqu'au moment actuel de la présente année financière.

Vers la fin d'août, un emprunt du gouvernement canadien a remporté un éclatant succès sur le marché des États-Unis. Pour obtenir les fonds américains nécessaires au rachat de trois émissions à rembourser et portant notre garantie, dont deux du National-Canadien et l'autre de la Commission des ports nationaux, nous avons offert pour 100 millions de dollars de nos obligations à 2½ p. 100, au prix de \$100.25 et l'émission a été

immédiatement sursouscrite. A ma connaissance, c'est le moins coûteux de tous les emprunts à longue échéance jamais effectué sur le marché américain, non seulement par le Canada mais par n'importe quel pays étranger.

Sur le marché national, en plus du remboursement habituel de diverses valeurs à court terme, nous avons racheté, en vue de profiter de taux d'intérêt plus bas, un très fort volume d'émissions de valeurs échues ou appelées par anticipation. Le 2 septembre, nous avons racheté au comptant 100 millions de dollars de certificats de dépôt détenus par les banques à charte. Le 1^{er} octobre, nous avons remboursé, à même notre avoir en espèces, 329.4 millions de dollars du deuxième emprunt de guerre à 3 p. 100, dont l'échéance était fixée au 1^{er} octobre 1952 mais dont nous avons appelé le rachat à la date la plus rapprochée. Le 1^{er} novembre, une tranche de 267.8 millions du huitième emprunt de la victoire, 1½ p. 100, sera échue et nous avons appelé par anticipation, pour cette même date, 289.7 millions de l'emprunt de conversion, à 4½ p. 100, échéant le 1^{er} novembre 1959. Afin de s'assurer les espèces requises pour le rachat de ces deux émissions d'une valeur globale de 557.5 millions, le Gouvernement a pris des dispositions en vue de la vente, à la Banque du Canada et aux banques à charte, de 300 millions de dollars d'obligations à trois ans, portant 1½ p. 100 d'intérêt et échéant le 1^{er} novembre 1952, à un prix rapportant 1.69 p. 100. Comme ces obligations à court terme d'une valeur de 300 millions de dollars se substituent à d'autres obligations appelées ou échues, préalablement détenues par les banques et représentant une somme beaucoup plus élevée, on doit y voir une régression plutôt qu'une expansion du régime de financement par les banques. On obtiendra du Trésor la somme supplémentaire en espèces qu'il faudra pour effectuer le rachat des valeurs échues ou appelées. La perte subie, au chapitre de l'avoir en espèces, sera partiellement compensée par le produit de la quatrième série d'obligations d'épargne du Canada, 2½ p. 100, mise en vente lundi. A ce propos, je tiens de nouveau à rendre hommage à l'œuvre magnifique des vendeurs bénévoles et professionnels qui ont aidé à la vente des diverses séries d'obligations de cette nature, et j'engage encore une fois les députés et tous les Canadiens à donner leur appui enthousiaste à la campagne actuelle. Je constate avec plaisir que, d'après les premiers rapports, les ventes par voie de retenues sur les salaires seront plus élevées que dans toute campagne antérieure. Cela semble confirmer notre opinion que les salariés, tout